La charité, si elle se met à l'heure de Dieu

09 décembre 2013
Print

Jean RODHAIN, « La charité si elle se met à l'heure de Dieu », *Brochure de la Journée Nationale 1960*, np.[1]

La Charité, si elle se met à l'heure de Dieu, marque l'heure véritable.

La Charité n'est ni un bal de charité, ni un thé de charité, ni une vente de charité. Elle n'est pas une aumône, ni un geste condescendant. La Charité n'est pas une protection, ni une sécurité céleste, ni une assurance sur le Jugement Dernier.

La Charité se règle sur le Soleil du Christ. Alors seulement elle est exacte.

Devant l'Eucharistie, revivre ce Jeudi saint qui fut le moment du « Ceci est mon Corps » mais aussi le moment de ce même Corps agenouillé devant autrui, pour le servir jusqu'au lavement des pieds...

Regarder d'un regard neuf ce Pain vivant et prévoir davantage le Pain partagé.

Regarder aussi à travers nos paroisses françaises, ces admirables et interminables champs de blé, en songeant déjà à la Campagne de 1961 : la Faim dans le monde.

Le Christ, c'est le pain partagé...

La Charité n'est exacte et véritable qu'accordée aux gestes exacts et véritables de l'Évangile.

---

[1] Réédité dans *Toi aussi fais de même,* p.162-163. (note de l'éditeur)

URL source:https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1960/la-charite-si-elle-se-met-lheure-de-dieu